



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
Loire-Atlantique**



# **Le dispositif École et Cinéma dans le parcours artistique et culturel de l'élève**

Documents pédagogiques pour la formation Cycle 2 et cycle 3 du 22 septembre 2010

Publié le 21/10/2010 – Mis à jour le 23/03/2016

**École et Cinéma s'inscrit dans l'enseignement « pratiques artistiques et Histoire des Arts » dont l'objectif fondamental est d'offrir à tous les élèves, de tous âges, des situations de rencontre, sensibles et réfléchies, avec des oeuvres relevant de différents domaines artistiques, de différentes époques et civilisations. (BO n°32, 28 août 2008.**

## **Le dispositif ECOLE ET CINEMA dans le parcours artistique et culturel de l'élève**

### ***. Pour l'élève, un parcours artistique et culturel c'est :***

- rencontrer des oeuvres authentiques, des acteurs de la vie artistique et culturelle et des lieux
- se construire une culture personnelle et cohérente tout au long de la scolarité
- acquérir des notions, développer des compétences en réception d'oeuvre (images, textes, sons...)
- développer et enrichir la pratique artistique
- construire des apprentissages dans la continuité et relier des savoirs morcelés

### ***. Pour l'élève, Ecole et Cinéma dans le parcours artistique et culturel c'est :***

- mettre en oeuvre des pratiques culturelles et artistiques
- s'initier à une approche du cinéma en tant qu'art
- acquérir les bases d'une culture cinématographique en visionnant des films dans les salles de cinéma
- comprendre le langage cinématographique
- s'exprimer à l'oral et à l'écrit

### ***Mais aussi développer des compétences du socle commun :***

- la maîtrise de la langue française
- la culture humaniste
- les compétences sociales et civiques
- l'autonomie et l'initiative

### ***Les traces du parcours :***

Pour quoi?

- garder mémoire
- exprimer l'instantané, les émotions et les ressentis
- témoigner d'un moment, d'un parcours, de rencontres
- organiser, fixer et réactiver des connaissances
- tisser des liens entre les disciplines et entre les arts
- savoir situer les oeuvres dans le temps
- connaître quelques éléments culturels d'autres pays
- faire le lien entre pratique artistique et Histoire des arts
- identifier la dimension culturelle dans les apprentissages quotidiens

### ***Ce qui doit figurer dans le cahier des arts :***

- une frise chronologique
- des fiches sur les oeuvres, les artistes, les lieux rencontrés
- des photos, croquis, billets de musées, dépliants, carte du film, ticket...
- des informations sur les métiers de la culture
- des écrits personnels : des recherches, des ressentis, des impressions :  
« J'ai vu..., J'ai préféré..., J'ai été touché par ..., J'ai appris... »
- des écrits collectifs

- des écrits informatifs
- des références à d'autres oeuvres cinématographiques ou des oeuvres d'autres domaines artistiques
- des pages libres

**Thématique :**

Cinéma - théâtre, Arts et culture

**Date :**

21/10/2010

M.A.J. le 23/03/2016

## Dans cette rubrique

---

- [Inscription au dispositif](#)
- [Ressources](#)
- [Contacts](#)

## Télécharger les documents pédagogiques

---

- . [Apprendre à comprendre avec le cinéma](#) (.pdf - 309 ko)
- . [Travailler en classe avec la carte élève ou une affiche](#) (.pdf - 2015 ko)
- . [Vocabulaire, arts visuels et cinéma](#) (.pdf - 304 ko)
- . [Le dispositif École et Cinéma dans le parcours artistique et culturel de l'élève](#) (.pdf - 10 ko)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3  
Tél : 02 51 81 74 74